

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 21 février 2024**

**OBJET :**

**Adhésion à l'association « Accès aux droits - santé et solidarité » (AD2S)**

**Rapporteur : Mme CADET  
Délibération n°4**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Par délibération en date du 9 juillet 2020, le CCAS a adhéré à l'association AD2S.

Pour rappel, cette association, créée en décembre 2017, a pour objectif de lutter contre le non recours aux soins et développe de nombreux outils dont la garantie santé AD2S, une complémentaire santé négociée dont plusieurs communes et plus de 630 personnes bénéficient déjà. Grâce au soutien du Conseil Départemental et à son engagement dans l'accès aux droits et aux soins des habitants de Meurthe et Moselle, cette garantie santé est désormais accessible à l'ensemble des CCAS du département et peut ainsi être proposée aux publics non éligibles à la complémentaire santé solidaire de l'état mais ayant besoin d'être aidés dans l'accès à une mutuelle

Pour cela, l'association déploie 3 outils distincts :

- La Banque de Ressources AD2S : un outil du quotidien complet avec des informations vérifiées et actualisées, centralisant l'ensemble des démarches de l'accompagnement social
- La Garantie Santé AD2S : une complémentaire santé accessible au plus grand nombre
- Les Lab's AD2S : des temps de rencontres et d'échanges entre acteurs de l'accompagnement social.

Dans la continuité des actions menées par le CCAS en matière de lutte contre le non recours aux droits et l'accès aux soins, le renouvellement de l'adhésion à l'association, à titre gratuit, permettrait d'offrir une réponse supplémentaire aux habitants de la commune en difficulté.

## **PROPOSITION**

Il est proposé au Conseil d'Administration de renouveler son adhésion à l'association AD2S pour l'année 2023. Aucune adhésion financière n'est à régler dans la mesure où le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle s'engage à prendre en charge le coût de l'adhésion pour le CCAS de la ville d'Essey-lès-Nancy.

## **DELIBÉRATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 février 2024.

**Pour extrait,**

 **Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉUNION DU MERCREDI 21 FEVRIER 2024**

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	13

**PRÉSENTS :**

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

**POUVOIRS :**

Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ  
Mme Janine MARCHAL à Mme Nadine CADET

**EXCUSÉES :**

Mmes Evelyne DEVOUGE, Geneviève BENJAMIN, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**

